

**DÉCISION SUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE HAUT NIVEAU COMPOSÉ DE
CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT SUR L'AGENDA DE
DÉVELOPPEMENT POST-2015**

Doc.Assembly/AU/10(XXI)

La Conférence,

1. **DÉCIDE** de créer un comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de sensibiliser les dirigeants africains et les membres du Panel de haut niveau, d'en coordonner les activités et de forger des alliances régionales et intercontinentales autour de l'Agenda de développement post-2015;
2. **NOMME** S.E. Mme Ellen Sirleaf-Johnson, Présidente de la République du Libéria en tant que Présidente du Comité de haut niveau, qui se compose de deux chefs d'État et de gouvernement de chaque région, désignés par les cinq (5) régions en consultation avec les Doyens régionaux ;
3. **DEMANDE** aux membres du Comité de haut niveau de cristalliser et de synthétiser leurs efforts et de se consulter autant qu'ils le jugeront nécessaire de manière à achever l'élaboration de la Position africaine commune et de veiller à ce que les priorités définies dans ladite Position africaine commune soient intégrées dans le nouvel agenda mondial ;
4. **DEMANDE ÉGALEMENT** au Comité de haut niveau de faire rapport chaque année sur le processus de mise en oeuvre du nouvel agenda de développement par les États membres ;
5. **DEMANDE EN OUTRE** à la Commission de l'UA, à l'Agence du NEPAD, en collaboration avec la CEA, la BAD, le PNUD et le FNUAP et les autres organisations pertinentes oeuvrant dans le domaine social d'appuyer les activités du Comité de haut niveau.

2015

Decision on the Establishment of the High Level Committee of Heads of State and Government on the Post 2015 Development Agenda Doc.Assembly/Au/10

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/132>

Downloaded from African Union Common Repository